

La réalité de l'être humain, c'est la mobilité

Marie MONNET

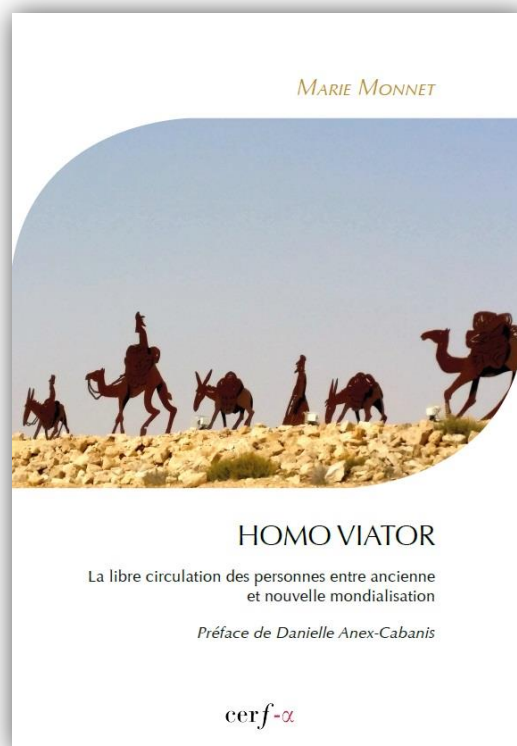
## HOMO VIATOR

### La libre circulation des personnes entre ancienne et nouvelle mondialisation

À comparer aujourd'hui l'Union européenne, structurée par le traité de Lisbonne et l'ALENA, traité entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, qui a créé une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, on ne peut qu'être frappé par une différence majeure : celle du traitement de la liberté de circulation des populations. Les tenants du néolibéralisme ont libéralisé toute forme de circulation (produits, capitaux), sauf celle des personnes. Ils ont ainsi élevé des murs, des barrières électrifiées où viennent mourir chaque année des centaines de migrants. Ce que l'ALENA refuse, la libre circulation des personnes, est précisément le critère de l'humain.

Marie Monnet fait apparaître une donnée omniprésente et permanente qui structure les Institutions européennes, mais qui passait jusque-là inaperçue : il y a une pensée propre à l'Europe qui anime l'ensemble de sa construction. Cet héritage conceptuel prend corps depuis l'École de Salamanque, initiée par Francisco de Vitoria, et se développe jusqu'à maintenant. Marie Monnet façonne ainsi une histoire volontairement longue et conjointe du libéralisme et des droits fondamentaux. Aucun travail n'avait offert jusqu'à nos jours une telle fresque du droit à la mobilité.

*Marie Monnet est docteur en droit, philosophe et théologienne.*



Disponible en septembre 2014  
224 pages, 25 €